

# Vademecum 2024

## Règlements Généraux

Version V1.0



**LIGUE DE GOLF**   
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

15/12/2023

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

## LA TABLE DES MATIERES

<b>La table des matières</b> .....	<b>2</b>
Les modifications 2024 .....	3
<b>Le mot du Président</b> .....	<b>4</b>
<b>Les règlements généraux des épreuves de Ligue</b> .....	<b>5</b>
Le Comité de l'épreuve et les bénévoles.....	5
Les responsabilités lors d'une épreuve.....	6
L'organisation sportive .....	8
L'organisation administrative et financière .....	9
Frais des bénévoles.....	12
Les inscriptions .....	13
L'organisation au golf.....	13
Les Interclubs de Ligue.....	13
Les Grands Prix, Classics Mid Amateurs et Trophées Seniors .....	14
Les règlements particuliers et les règles locales permanentes .....	17
Le Certificat Médical, le Dopage, les Mineurs et le Climat .....	18
Le traitement des données personnelles dans le cadre de l'organisation et de la participation aux compétitions .....	19
L'étalonnage des parcours .....	20
<b>Le Plan Sportif Jeunes</b> .....	<b>21</b>
La sélections équipe de ligue.....	21
Les catégories Jeunes .....	21
Les qualifications à l'Inter Ligues U12 .....	22
Les qualifications au Championnat de France des Jeunes .....	22
Les Grands Prix.....	23
Les Grands Prix Jeunes .....	23
<b>Le Calendrier</b> .....	<b>24</b>
<b>L'édition 2025</b> .....	<b>25</b>
Candidatures à l'organisation d'épreuves pour 2025 .....	25
Vademecum .....	25



Pour ne pas alourdir inutilement le texte, lorsque les Règles font référence à une personne, le genre utilisé concerne les deux sexes.

## LES MODIFICATIONS 2024

**Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés en gris.**

### Principales modifications en 2024

- Il n'y a plus de Finale Inter Régions (FIR) pour une qualification au championnat de France des Jeunes.
- L'interdiction de fumer n'est plus en vigueur pour les compétitions Mid Amateur, Seniors et Golf Entreprise de la Ligue.
- Les titres de Champion de Ligue Poussin et Benjamin sont décernés au Mérite Jeunes de fin d'année.

### Suivi des modifications en cours d'année

#### Version V1.0

- Version initiale.



## LE MOT DU PRESIDENT

---

Chers Amis,

J'aimerais remercier vivement et chaleureusement tous les golfs, les gestionnaires, les associations sportives et leur staff qui mettent à disposition leurs parcours pour nos diverses épreuves fédérales et de Ligue.

Une réforme statutaire est en cours : elle permettra aux Gestionnaires de disposer d'une réelle reconnaissance et de participer à l'essor de notre ligue aux côtés des Associations Sportives.

Notre territoire a été une remarquable terre d'accueil pour des événements prestigieux en 2023 (Gaveau, Championnat de France Cadets et Minimes garçons, Puiforcat, Lignel, Coupe de France Golf Entreprise, The Evian Championship, Internationaux de Foursome, Amundi Evian Junior Cup) et le restera en 2024 (Gaveau, Championnat U18 WAGR, Championnat de France Minimes et Cadets garçons, The Evian Championship, Amundi Evian Junior Cup, Coupe de France Golf Entreprise).

L'Assemblée Générale de la ffgolf aura lieu à Lyon du 25 au 27 mars 2024, la coupe des Présidents se jouera à Lyon Salvagny et la coupe du Comité Directeur au Golf Club de Lyon.

Les résultats sportifs 2023 ont été excellents avec notamment le titre de champion de France cadet de Noa Auch-Roy (Mionnay), la seconde place aux Interligues U12, une seconde place également pour Lana Guyot (Maison-Blanche) vice-championne de France U12 et les victoires Sara Brentcheneff (Golf Club de Lyon) aux internationaux de Suisse et d'Espagne. Sara, désormais à la 2ème place au Mérite Jeunes Filles et à la 1ère du mérite Européen, a intégré l'équipe régionale des Sportifs de Haut Niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes : une grande première et une reconnaissance pour le golf.

Notre Centre Régional d'Entraînement de Ligue contribue aux bons résultats glanés lors des Grands Prix Jeunes. Comment ne pas associer tout le staff à ces succès !

Natasia Nadaud (Aix-Les-Bains) a fait une première saison honorable sur le LET (Ladies European Tour).

Bon nombre de nos Clubs se sont également illustrés en Equipes, tant chez les Dames que les Messieurs. Soulignons notamment la performance du Golf Club de Lyon vice-champion de France Dames (Golfers').

J'aimerais remercier également tous les Directeurs de golf pour leur bienveillance, tous mes amis arbitres, les bénévoles (dirigeants, ASBC, OBEC, accompagnateurs), pour le temps précieux consacré à notre sport, tant sur nos épreuves de ligue, que sur les grands événements nationaux.

Le nombre de licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes, au sein de chacun de nos 97 Golfs, continue de croître pour atteindre désormais 56 794.

Ensemble, continuons à construire un avenir prospère du golf en Auvergne-Rhône-Alpes. Que l'année à venir soit à nouveau porteuse de succès renouvelés, de moments de partage sur les parcours et que la passion guide chacun d'entre nous.

Rêvons à une médaille aux Jeux Olympiques que la France organise à Paris (Messieurs du 01/08 au 04/08- Dames du 07/08 au 10/08).

Cette édition 2024 du Vademecum de Ligue vous sera d'une aide précieuse dans l'organisation de votre saison sportive, en vous apportant les bons conseils pour que vous puissiez profiter au mieux de nos parcours et vivre d'inoubliables moments de sport, de fraternité et de convivialité.

**Thierry PEYSSON – Président de la Ligue de Golf AURA**



## LES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES DE LIGUE

Les règlements du vademecum fédéral s'appliquent aux épreuves de la Ligue et de ses Comités. :

- 1.2.1- Cahiers des charges.
- 1.2.2- Règlement des épreuves fédérales amateurs

Les dispositions des règlements généraux de la Ligue s'ajoutent à celles des règlements généraux du vademecum fédéral.

### LE COMITE DE L'EPREUVE ET LES BENEVOLES

#### Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve (3 ou 5 membres) est composé de l'Administrateur de l'Epreuve, qui en est le Président, du ou des Arbitres désignés par la Commission d'Arbitrage de la Ligue et des personnes licenciées, désignées par la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Les membres doivent obligatoirement être présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Dans les conditions définies par les règles de golf, seuls les arbitres ont autorité pour prendre une décision sur les règles.

Le Comité de l'Epreuve peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve ou la faire jouer sur un nombre de tour inférieur à celui prévu au règlement particulier, même après le début de l'épreuve.

#### Commission arbitrage et règlements

La Commission d'Arbitrage :

- Désigne les Arbitres sur les compétitions au calendrier de la Ligue
- Organise les formations des Arbitres et des Organiseurs Bénévole d'Epreuves de Club (OBEC).
- Evalue et propose la nomination des Arbitres de Ligue.
- Anime et gère au quotidien le corps arbitral de la Ligue.
- Planifie l'étalonnage des parcours sur le territoire de la Ligue.
- Conseille les clubs sur la rédaction de leurs règles locales.
- Assure le lien avec les instances fédérales sur toutes questions liées à l'arbitrage.
- Répond aux questions de règles, de règlements arrivant à la Ligue.

#### Equipe d'arbitrage

L'équipe d'arbitrage est composée de 2 arbitres. Dans la mesure du possible, l'un d'eux sera un arbitre de proximité.

Le Chef Arbitre est également l'Administrateur de l'épreuve.

#### Commission Sportive

La Commission Sportive :

- Décide des sélections pour la composition des groupes de Ligue et pour les rencontres internationales.
- Attribue les Wild Card destinées aux joueurs U16 pour les Grands Prix.

Tout joueur n'ayant pas honoré une sélection de Ligue, sauf cas de force majeure apprécié par la Commission, se verra exclu de tout encadrement. Les indemnités financières lui seront en outre supprimées.

Les wild cards doivent être demandées en même temps que l'envoi de l'inscription par mail (voit § Le plan sportif Jeunes / Grand Prix) à :

- La Ligue - [sportifs@liguegolfaura.com](mailto:sportifs@liguegolfaura.com)
- Thierry PEYSSON - [thierry.peysson@liguegolfaura.com](mailto:thierry.peysson@liguegolfaura.com)



## Bénévoles du club

La présence de bénévoles du club est obligatoire pour toute la durée de l'épreuve, pour :

- Aider à la préparation de la compétition (de préférence l'OBEC ou l'arbitre du club).
- Assurer le starter.
- Assurer le recording.

## Arbitres de la Ligue

Tous les arbitres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pourront bénéficier, à titre ponctuel (non récurrent) et exceptionnel, de l'accès gratuit aux différents parcours de la Ligue, en accord avec les présidents des clubs ou la direction du golf.

## LES RESPONSABILITES LORS D'UNE EPREUVE

### Comité d'Epreuve

Le Comité d'Epreuve est responsable :

- De la sécurité des joueurs durant la journée officielle de reconnaissance et durant la compétition.
- De l'application des règlements de compétition (catégorie, droit de jeu, certificats médicaux, ...)
- De la préparation du terrain (emplacement des drapeaux, hors limite, etc., ...).
- De la tenue du Tableau Officiel (règlements de l'épreuve, règlements ffgolf, règles locales, plan d'évacuation, numéros d'urgence, météo, départs et résultats, etc., ...).
- De l'organisation de la compétition (départs, starter, recording, suspension de jeu, départage, ...)
- De l'envoi des résultats à la fin de la compétition.

### Administrateur de l'épreuve

L'administrateur de l'épreuve :

- Gère les relations avec la Ligue et le Club.
- Contrôle de la conformité des installations et du terrain par rapport au cahier des charges.
- Vérifie la disponibilité du matériel nécessaire (tableau officiel, piquets, bombes de peinture, raclettes etc...).
- Vérifie la présence des moyens humains (starters, OBEC, recording, secrétariat et saisie informatique).
- Gère le tableau officiel, anime la réunion des capitaines.
- Décider du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Vérifie les résultats et s'assure de la transmission, chaque jour, des résultats et des départs du jour suivant à :
  - Maurice VILLARD : [maurice\\_villard@orange.fr](mailto:maurice_villard@orange.fr) - **IMPERATIF.**
  - Ligue : [sportifs@liguegolffaura.com](mailto:sportifs@liguegolffaura.com) – **IMPERATIF.**
  - FFGolf : [sportif@ffgolf.org](mailto:sportif@ffgolf.org) – **Promotions inter régions uniquement.**
  - Thierry PEYSSON : [thierry.peysson@liguegolffaura.com](mailto:thierry.peysson@liguegolffaura.com)
  - Marc BATTISTELLA : [marc.battistella@liguegolffaura.com](mailto:marc.battistella@liguegolffaura.com)
- Proclame les résultats. Un Représentant de la Ligue peut être désigné par la Ligue pour la représenter lors de la proclamation des résultats.
- Pour les Promotions, envoi du fichier Excel à la Ligue et à Marc Battistella.

### Résultats

Pour les Trophées Seniors, il doit y avoir un classement tous joueurs confondus, avec identification du meilleur résultat Senior 2 et Senior 3, et ce dans chaque catégorie (messieurs et dames).



## Chef Arbitre

Le Chef arbitre :

- Organise le transfert des talkies walkies (Voir site arbitre), vérifie la valise avant et après l'épreuve et signale au responsable tout dysfonctionnement, perte ou casse de matériel.
- Anime l'équipe d'arbitrage.
- Positionne, en relation avec un responsable du club, les commissaires sur le parcours.

## Arbitre

L'arbitre :

- Fait le marquage du terrain et positionne les drapeaux, avec un responsable du club.
- Établit les règles locales.
- Fait respecter les règles de golf.
- Fait respecter les cadences de jeu avec l'aide des Membres du Comité d'Epreuve.

## Talkies walkies

Ils sont à prendre auprès de :

- La Ligue pour les départements 01/42/43/69.
- Christine HABEGRE pour les départements 07/26.
- Gilles PASSELAIGUE pour les départements 03/15/63.
- Marc BATTISTELLA pour les 38/73/74.

Ceux-ci doivent être acheminés vers la compétition suivante suivant le tableau figurant sur le site des arbitres.

## Rapport de Tournoi

Un rapport de tournoi est rempli par un membre du Comité d'Epreuve (en principe l'Administrateur de l'épreuve ou le Chef Arbitre) dès la fin de la compétition et transmis à la Ligue et à la Commission d'Arbitrage.

## Classics Mid Amateurs, Grands Prix et Trophées Seniors, Trophée Seniors 2

La présence d'une équipe d'arbitrage n'est pas obligatoire sur ces compétitions.

Si le golf ne souhaite pas la présence d'une équipe, il doit désigner un Comité d'épreuve qui assumera les responsabilités décrites au paragraphe ci-dessus « Les responsabilités du Comité d'Epreuve ». Il doit dans ce cas en informer la Ligue dès la publication du calendrier et en tout état avant le 31 décembre de l'année précédente.

La composition du Comité d'épreuve, désigné par le club, est à communiquer à la Ligue à la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le début de l'épreuve.



## L'ORGANISATION SPORTIVE

### A la Charge du Club organisateur

En complément des dispositions des Cahier des Charges du vademecum fédéral :

Terrain : mise à disposition durant toute la durée de l'épreuve.

Marquage : Prévoir cannes et bombes de marquage correspondantes, piquets, etc.

Raclettes : minimum 2 raclettes.

Voiturettes : minimum 2 voiturettes, pour la préparation et la compétition.

Signaux sonores : minimum 3 pour interruption et reprise de jeu + utilisation de « Météo orage » si besoin.

Informations médicales : Le club hôte doit prévoir la surveillance médical et assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

Défibrillateur : Le club hôte doit obligatoirement disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours (voir vademecum fédéral).

Informatique : départs et résultats chaque jour sur le site du club par la personne habilitée du club et diffusion de ces documents, sous la responsabilité de l'arbitre.

Bénévoles du Club : Prévoir des bénévoles du club en nombre suffisant, pour assurer la préparation du terrain, le starter, le recording et l'aide sur le parcours.

Membres et green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le départ de la compétition. Départ possible ½ heure après les derniers compétiteurs, par partie de 4 joueurs.

Documents de jeu : impression des règles locales et ffgolf, des départs, des documents divers, des résultats intermédiaires et finaux.

### Journée d'entraînement

Pour les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue, la journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition. Les golfs peuvent étendre cette période de reconnaissance à 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end. Cette extension doit être précisée dans le règlement.

Cette reconnaissance est gratuite pour les compétitions de 2 jours et plus. Elle est assujettie à la gratuité ou à un green fee à taux réduit, pour les épreuves se déroulant sur une journée.

Elle est ouverte,

- Pour les compétitions par équipe, aux joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe.
- Pour les compétitions en individuel, aux joueurs retenus.

Si les inscriptions sont faites auprès de la Ligue, la liste des participants sera transmise au club 72h après la clôture des engagements.

### Organisation des Epreuves de Ligue

Tout club participant à une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son parcours une épreuve de ligue dans les 3 ans.





## L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

### Promotions IR Sud Est Jeunes, Dames, Messieurs, Mid-Amateurs et Seniors

#### Prise en charge par la FFGolf

- Trophée pour les équipes.

#### Prise en charge par la Ligue

- Cocktail à la fin de la qualification : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.
- Initialisation de la compétition sur RMS.

#### Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, starter, recording, envoi des résultats.

#### Subvention versée au golf receveur

- 150 € par équipe engagée.
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

### Petites et Petits Golfeurs, TICAURA , Finale Team Golf

#### Prise en charge par la Ligue

- Médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.

#### Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

#### Subvention versée au golf receveur

- 160 € par comité (incluant les balles de practice).
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

### Rencontres Jeunes AURA -Suisse

#### Prise en charge par la Ligue

- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.

#### Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : Starter, recording, envoi des résultats.



### Championnat de Ligue U8-Poussin

#### Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.

#### Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

#### Subvention versée au golf receveur

- 35€ par joueur (repas 15€ compris).
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

### Qualification Régionale aux Championnats de France Jeunes

#### Prise en charge par la Ligue

- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition sur RMS.

#### Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

#### Subvention versée au golf receveur

- 35€ par joueur pour les 2 jours.
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

### Grand Prix Jeunes Majeur

#### Prise en charge par la FFGolf

- Règlement de la compétition, réception des engagements et médailles.
- Initialisation de la compétition dans RMS.

#### Prise en charge par le golf

- Les frais des bénévoles et le cocktail.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, starter, recording, envoi des résultats.



## Grands Prix Jeunes

### Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Les frais d'hébergement, de trajet et de repas du soir des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement.

### Prise en charge par le golf

- Les droits d'engagement.
- Les frais de repas et de boisson au golf des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.
- Gouter de remise des prix.

## Qualification Promo, Championnats par équipes Dames, Messieurs, Seniors, Golf de Montagne et Golf 9 trous

### Droit d'inscription des équipes

- 285 € par équipe engagée.

### Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.

### Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, starter, recording, envoi des résultats.

### Subvention versée au golf receveur

- 150 € par équipe engagée.
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.



**Grand Prix de Ligue  
Championnat Individuel Seniors**

Prise en charge par la Ligue

- Trophées.
- Règlement.

Prise en charge par le golf

- Les droits d'engagement.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.
- Cocktail de remise des prix.

**Grands Prix, Grands Prix et Classics Mid Amateurs,  
Grands Prix et Trophées Seniors, Trophée Seniors 2, Trophée Seniors 3**

Prise en charge par le golf

- Les droits d'engagement sont acquis par le Club organisateur.
- Trophées (égaux entre Dames et Messieurs) et frais de cocktail.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

**FRAIS DES BENEVOLES**

Les frais des bénévoles pris en charge, pour la préparation et la compétition, sont :

- Pour le représentant de Ligue désigné par la Ligue et les arbitres : Déplacement, hébergement et restauration.
- Pour l'élève arbitre, nommé par la Commission Arbitrage, et l'OBEC : Seuls les déjeuners sont pris en charge.

La note de frais est à envoyer, à la Ligue ou au club suivant la prise en charge, dans les 2 semaines suivant la compétition, accompagnée des factures et tickets de caisse de bar et de restauration, originaux dûment signés par les intéressés.



## LES INSCRIPTIONS

### Limitation du nombre d'inscrits

La Commission Sportive de la Ligue se réserve le droit de limiter les engagements, qu'ils soient individuels ou par équipes.

### Inscription et droits d'engagement

Les conditions d'inscription et de règlement des droits d'engagement sont précisés dans les règlements particuliers des compétitions.

Seule la date de clôture des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Pour tout forfait après la date de clôture des inscriptions, le droit d'engagement reste acquis.

#### Compétition en Individuel

Les inscriptions dont les droits d'engagement ne sont pas réglés à la date de clôture des engagements ne sont pas pris en compte. Tout oubli ou retard de ce règlement entrainera l'annulation de l'engagement et la non-participation à l'épreuve.

#### Compétition par équipe

Les droits d'engagement sont facturés par la ligue à l'issue de l'épreuve.

### Inscription dans les épreuves par équipe

Un joueur ne doit jouer que pour un seul Club par année civile dans les compétitions par équipes nationales ou régionales, sous peine de disqualification de l'équipe. Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu.

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (ex. conditions d'index) est de la responsabilité du club et de son Capitaine.

## L'ORGANISATION AU GOLF

### Relations Club Organisateur – Clubs Participants

Lors des championnats de Ligue, individuels ou par équipes, les membres du club organisateur peuvent jouer gratuitement dans les clubs participants à concurrence de 3 départs au maximum.

Les réservations doivent impérativement être faites par le secrétariat du club organisateur et suivant les disponibilités des clubs participants.

## LES INTERCLUBS DE LIGUE

### Réunion des Capitaines

La réunion des Capitaines, pour les épreuves par équipe, a lieu **la veille à 19 heures**.

La présence est obligatoire sous peine de disqualification de l'équipe (voir règlement ffgolf).

Les documents pour cette réunion sont à télécharger sur le site de la Ligue. Les règles locales spécifiques, les cadences de jeu ainsi que les documents présents sur le site mais modifiés avant la compétition, seront distribuées lors de la réunion.



## Echéancier pour les compétitions par équipe

- J – 2 mois : Publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J – 1 mois : Date limite d'inscription des équipes.
- J - 15 : Date limite de paiement des droits d'engagement.
- J - 10 : Publication sur le site de la Ligue des équipes engagées.
- J - 8 : Date limite d'inscription des équipes.
- J - 7 : Publication sur le site :
  - De la liste des équipiers.
  - Des départs.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Envoi, dès que possible, des résultats et des départs du tour suivant.

## LES GRANDS PRIX, CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHÉES SENIORS

Les Grands Prix Jeunes sont organisés par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Grands Prix, les Classics et les Grands Prix Mid Amateurs, les Trophées et les Grands Prix Seniors sont sous la responsabilité de la Ligue. Les Clubs doivent respecter scrupuleusement le Cahier des Charges de la ffgolf et celui de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les règlements particuliers des compétitions sont validés par la Ligue. Des modèles sont disponibles sur le site de la Ligue (rubrique COMPETITION - DOCUMENTS) pour faciliter la rédaction des règlements de compétition.

Le Club peut être sanctionné par la ffgolf pour toute infraction au règlement.

## Reconduction d'une compétition l'année suivante

Toute compétition dont le nombre d'inscrits est inférieur au 2/3 du nombre total de joueurs autorisés pour la période ne sera pas reconduite l'année suivante.

## Champ des joueurs

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections concernant les Grands Prix, les Grands Prix Jeunes, les Classic Mid-Amateurs et les Trophées Seniors des nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de janvier à mars et septembre à décembre.

Aussi, la Ligue limite le champ des joueurs en fonction de l'amplitude jour dans la région, à la date de la compétition.

Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxima et qu'il convient de tenir compte en particulier de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous, ...). Les clubs peuvent réduire le champs des joueurs par rapport à ces maxima.



	Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors wild cards)	Wild cards : Nb max autorisé
1 au 10 mars	99	27	10
11 au 17 mars	105	30	10
18 au 31 mars	108	30	11
Avril	120	33	12
Mai à Juillet	144	39	14
1 au 11 août	144	39	14
12 au 18 août	135	36	13
19 au 31 août	129	33	13
1 au 8 septembre	120	33	12
9 au 15 septembre	114	33	12
16 au 22 septembre	108	30	11
23 au 30 septembre	102	27	11
1 au 13 octobre	96	27	10
14 au 20 octobre	90	24	10
21 au 31 octobre	84	21	9

### Date limite d'inscription

Elle est fixée à au moins 2 semaines avant le début de l'épreuve. Elle figure sur le calendrier de la Ligue et le règlement de l'épreuve.

### Contrôle des inscrits

Il est fait par l'organisateur au lendemain de la clôture des inscriptions. La liste des inscrits est transmise impérativement à la Ligue dans les 48h pour validation et attribution des wild cards.

### Wild card

Les wild cards sont accordées par la Commission Sportive aux jeunes U12 à U16 qui ont confirmé leur inscription et effectué le règlement des droits d'engagement au club organisateur.

Répartition des wild cards : 2 wild cards pour le club, le reste pour la ligue, sauf GP Jeunes Majeur.

Modalités d'attribution : Voir Plan Sportif Jeunes.

### Liste des inscrits

La liste des inscrits et la liste d'attente doivent être publiées sur le site du club **10 jours** avant le début de l'épreuve et transmises à la ligue pour info sur son site.

La date de publication de la liste des retenus et de la liste d'attente figure sur le calendrier de la Ligue et le règlement de l'épreuve.

### Tirage des départs

Voir vademecum fédéral ou règlement de compétition.

Possibilité d'aménagement des horaires pour les scolaires et universitaires lors du 1er jour.

### Grands Prix Seniors

Pour les Grands Prix Seniors qui se déroulent en même temps qu'un Classic Mid Amateur, les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

Pour les autres Grands Prix Seniors, les départs se font des repères II (blanc) pour les messieurs et des repères IV (bleu) pour les dames, sauf pour les clubs référencés ci-dessous (repères suivant tableau).



Golf	Repère	Départs avancés Messieurs	Départs avancés Dames
Aix les Bains (73)	Blanc / Bleu	Trous 2 / 17	Trous 2 / 17
Albon (26)	Jaune / Rouge		
Bresson (38)	Blanc / Bleu	Trous 1 / 5 / 12 / 13 / 14 / 17	Trous 1 / 5 / 12 / 13 / 14 / 17
Charmeil (38)	Blanc / Bleu	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13
Forez (42)	Blanc / Bleu	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15
Haute-Auvergne (15)	Jaune / Rouge		
Montpensier (03)	Blanc / Bleu	Trous 7 / 14 / 15	Trous 7 / 14 / 15
Valence St-Didier (26)	Blanc / Bleu	Trous 4 / 6 / 7 / 14 / 17	Trous 4 / 7 / 17
Volcans (63)	Jaune / Rouge		

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).

### Trophées Seniors

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).
- Un prix pour le meilleur Senior 2 Messieurs et la meilleure Senior 2 Dames.
- Un prix pour le meilleur Senior 3 Messieurs et la meilleure Senior 3 Dames

### Trophées Seniors 2

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).
- Un prix pour le meilleur Senior 3 Messieurs et la meilleure Senior 3 Dames.

### Echéancier pour les compétitions en individuel

Pour la liste de diffusion à la Ligue, voir § « Les responsabilités du Comité d'Epreuve / Le délégué de Ligue »).

- J - 2 mois : Envoi du projet de règlement à la Ligue pour validation et publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J - 15 : Date limite d'inscription et règlement par chèque ou virement.
- J - 13 : Envoi par le club, à la Ligue, pour attribution des wild cards jeunes de Ligue, de :
  - La liste des joueurs retenus (hors wild card).
  - La liste d'attente.
- J - 11 : Attribution des wild cards Ligue et club.
- J - 10 : Publication par le club et envoi à la ligue de :
  - La liste des joueurs retenus avec wild card.
  - La liste d'attente.
- J - 2 : Publication des départs par le club et envoi à la ligue.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Envoi, dès que possible, des résultats et des départs du tour suivant.





## LES REGLEMENTS PARTICULIERS ET LES REGLES LOCALES PERMANENTES

### Règles Locales Permanentes

Les règles locales permanentes fédérales s'appliquent à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue et de ses Comités Départementaux.

### Règlements particuliers

Les règlements particuliers des épreuves complètent les règlements généraux des épreuves fédérales et des épreuves de Ligue.

Les conditions de ces règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Compétitions comptant pour les mérites nationaux

Chaque année, chaque ligue a la possibilité de faire compter :

- 1 épreuve de ligue au Mérite Jeunes.
- 1 épreuve de ligue au Mérite Amateur – Championnat de Ligue par équipe division 1 Dames et Messieurs.
- 1 épreuve de ligue au Mérite Mid Amateur.
- 1 épreuve de ligue au Mérite Seniors – Championnat Individuel de Ligue Seniors.

### Utilisation des voitures en compétition

Uniquement en Grands Prix, Classics Mid Amateurs et Trophées Seniors 1, 2 ou 3, le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette.

La demande doit être faite auprès du club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration du Tournoi après la publication des joueurs retenus, par les joueurs en possession des pièces justificatives qui pourraient être demandées.

Dans le cas où le joueur ne serait pas en possession du justificatif de son médical pass, la liste des joueurs titulaires de ce justificatif est à demander auprès de la fédération.

### Accompagnateur Compétitions Jeunes

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



## LE CERTIFICAT MEDICAL, LE DOPAGE, LES MINEURS ET LE CLIMAT

### Certificat médical ou Questionnaire Santé

Loi du 2 mars 2023, Art L231-1-1 et suivants du code du sport

Le Certificat médical ou le Questionnaire Santé sont obligatoires pour toutes les épreuves ffgolf, de Ligue et de Comité, pour Professionnels et Amateurs.

- Le certificat médical ou le questionnaire santé doit être enregistré par votre club, dans les délais prévus par le règlement de l'épreuve. Pour votre sécurité, vérifiez l'enregistrement de votre certificat sur le site Internet de la ffgolf.
- Le joueur est seul responsable de l'enregistrement de son certificat médical et de son questionnaire santé. « Espace Licencié (myffgolf) page licence »
- Pour le certificat médical, vous pouvez utiliser soit le feuillet joint à la licence, soit un certificat médical sur papier libre. Dans ce dernier cas, n'oubliez pas de mentionner de façon très lisible, votre nom, prénom et numéro de licence.
- Le questionnaire santé, est disponible sur le site de la ffgolf dans votre espace licencié.
- Des Conseils et Préventions pour « la bonne pratique du golf selon l'âge » sont en ligne sur [www.ffgolf.org/jouer/golf-et-sante](http://www.ffgolf.org/jouer/golf-et-sante).

### Encadrement des mineurs

Les joueurs de moins de 18 ans doivent obligatoirement avoir avec eux les documents suivants :

- « AUTORISATION PARENTALE » : prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs et majeurs protégés. (Article R. 232-52 du code du sport.).
- « AUTORISATION PARENTALE D'URGENCE MEDICALE » : Pour les déplacements de mineurs.
- « DROIT A L'IMAGE » : Pour l'utilisation de photos.

Les documents sont téléchargeables sur le site de la Ligue (rubrique COMPETITION - DOCUMENTS).

### Dopage

Sportifs, attention à l'automédication et aux risques auxquels elle peut vous exposer.

Sur toutes les compétitions et les entraînements, un contrôle anti-dopage peut être effectué.

Avant d'utiliser un médicament, il est impératif de s'assurer qu'il ne contient pas de substance interdite, selon le décret n°2019-1283 du 27 décembre.

[www.afld.fr](http://www.afld.fr) et [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

### Le climat

Tout Organisateur est tenu de se conformer au « Protocole des compétitions pour évènements climatique particulier »



## LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION ET DE LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

### Les données personnelles

Dans le cadre de l'organisation et / ou de la participation à des compétitions, la ligue est amenée à recueillir et traiter des données personnelles. Ces données sont destinées aux personnels habilités de la ligue et, plus généralement, à toute personne participant à l'organisation d'une compétition (dont représentants des golfs organisateurs, arbitres, organes déconcentrés le cas échéant).

Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des participants aux compétitions, gestion de la compétition, gestion et suivi des résultats sportifs, relations entre les organisateurs (ffgolf, ligue, clubs, arbitres, etc.), remontées d'incidents survenus le cas échéant (sécurité des pratiquants), envoi d'informations.

La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le Site de la ffgolf : [www.ffgolf.org/donnees-personnelles](http://www.ffgolf.org/donnees-personnelles)

### Exercice des droits

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ligue peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer, en contactant la ligue – 28, rue Edouard Rochet 69008 LYON - ou par le formulaire de contact « contactez-nous » figurant sur le Site de la ligue.
- Votre demande sera traitée sous 30 jours ;
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le licencié peut exercer, seul et selon les situations, ses droits de rectification, d'opposition ou de restriction sur My ffgolf dont le placement sur liste orange. Cette fonction concerne l'affichage sur le Site Internet de la ffgolf de vos coordonnées (NOM / PRENOM) dans les pages de départs ou de résultats de compétitions organisées par la ffgolf ou transmises par les clubs. Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit publié sur ces pages, vous pouvez vous placer sur liste orange. Les licenciés ayant déjà fait valoir leurs droits au placement sur liste orange n'ont pas à renouveler leur demande.

Limite : Les licenciés figurant sur les différents mérites sportifs ne peuvent pas se placer sur liste orange.



## L'ÉTALONNAGE DES PARCOURS

Depuis 1995, l'étalonnage des golfs (hors compacts et pitch & putt) s'effectue en utilisant la méthode de l'USGA dite du « course rating ». L'intérêt principal est de considérer la difficulté des terrains pour attribuer au joueur, selon son index, un handicap de jeu. Cette difficulté se mesure par 2 valeurs : le SSS (Scratch Score Standard) et le Slope. La Ligue valide les distances Jeunes.

Plusieurs éléments sont pris en compte, trou par trou et repère par repère : longueur réelle de jeu, topographie du trou, largeur du fairway et franchissement, hors limites et rough, arbres, zone à pénalité et bunkers en jeu, pentes/plateaux/vitesse du green, impact psychologique, ...

Les demandes d'étalonnage doivent être faites à la Ligue qui transmettra la demande à la FFGolf.

Un étalonnage dure 2 à 3 jours. Une équipe de 2 à 3 étalonneurs est nécessaire.

Les golfs compacts dont la longueur totale est comprise entre 600 m et 1375 m pour 9 trous (1375 m et 2750 m pour 18 trous) ne sont pas étalonnés. La Fédération se chargera d'attribuer un slope et SSS en fonction de la distance du parcours.

Les golfs Pitch & Putt dont la longueur totale est inférieure à 600 m pour 9 trous (< 1200 m pour 18 trous) ne sont pas étalonnés. La longueur de chaque trou ne doit pas excéder 90 m. La Fédération se chargera d'attribuer un slope à 50 et SSS à 54.

### Prise en charge

- Pour une création ou tous les 10 ans : Par la FFGolf - les 1/2 pensions des 2 étalonneurs (Hôtel et repas du soir), et les frais de déplacements.  
Le golf prendra en charge les déjeuners (midi) et les boissons en journée.
- Avant le délai de 10 ans : Par le golf, la totalité des frais.



## LE PLAN SPORTIF JEUNES

---

Le plan sportif jeunes est décliné dans toutes les institutions (ligue-comités-clubs). Les missions de chaque structure doivent être complémentaires, la ligue se positionnant en centre de ressources et d'expertise. Il est consultable sur le site internet de la ligue.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la filière sportive concerne 3 niveaux :

- U16 nationaux et régionaux (mérite et/ou moyenne).
- U14-U12 en centre élite et performance (mérite et/ou moyenne, Wild Card fédéral U12).
- U12-U10 en centre espoir (mérite et/ou moyenne, Wild Card fédéral U12).

Ces joueurs (ses) sont sélectionnés à partir du fichier des critères fédéraux du mois octobre 2023 (mérites jeunes, moyennes de stroke-play).

42 jeunes suivis et encadrés par 2 Conseillers techniques fédéraux, 4 Entraîneurs de ligue, 2 Préparateurs physiques, une Psychologue du sport, un Cabinet d'ostéopathie, un Caddy professionnel et une Préparatrice mentale.

Tous ont intégré nos 2 Centres régionaux d'entraînement, Le Gouverneur et Esery.

Une trentaine de coachings ligue sera validée comme préparation à la compétition selon les calendriers.

Poursuite de l'action des Copines au Golf, dont l'objectif est de motiver le maximum de jeunes filles à la compétition par la convivialité et le plaisir de jouer (voir règlements particuliers des épreuves jeunes).

Au niveau des Comités, la mise en place de circuits départementaux U12-U10 (voire U8) et la création d'interclubs doivent permettre de détecter une élite précoce dans ces catégories en liaison avec la création du Challenge National des Ecoles de Golf.

### LA SELECTIONS EQUIPE DE LIGUE

Les jeunes peuvent être sélectionnés pour une épreuve individuelle ou par équipe de Ligue. Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'équipement sont pris en charge par la Ligue. Une participation peut être demandée.

Pour tout refus de sélection individuelle ou d'équipe (sauf cas médical ou scolaire étudié par le Comité de Sélection sur présentation de documents) et pour tout comportement qui pourrait être jugé non digne de représenter la Ligue, la Ligue se réserve le droit de sanctionner, voire d'exclure le ou les jeunes de tous encadrements : stages, coaching, sélections et avantages accordés, pour l'année en cours.

Lors des stages ou regroupements, le staff d'encadrement peut exclure tout jeune dont le comportement ne serait pas digne de son statut.

### LES CATEGORIES JEUNES

Les catégories d'âge sont :

- Minimes : 15 et 16 ans
- Benjamins : 13 et 14 ans
- Poussins : 11 et 12 ans
- ...
- U16 : 16 ans et moins
- U14 : 14 ans et moins
- U12 : 12 ans et moins
- ...



A noter qu'une compétition « Benjamin » est réservée aux 13 et 14 ans. Les catégories inférieures ne peuvent pas jouer.

Pour une compétition « U14 », les benjamins, poussins, ... peuvent jouer.

## LES QUALIFICATIONS A L'INTER LIGUES U12

### Inter Ligues U12

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs de la Ligue, à savoir filles et garçons U12.

- Nombre de tours : 7
- Formule de jeu : Stroke play - Match play
- Format de jeu : Équipe

### Sélection

La Commission Sportive sélectionne 10 joueurs (garçons et filles) sur Wild Cards en septembre.

### Préparation

2 journées de préparation sont organisées.

Elle regroupe les 6 garçons et 4 filles sélectionnés pour l'Inter Ligue.

- 14 sept. – 15 sept.
- 12 oct. – 13 oct.

La non-participation aux journées de préparation sont éliminatoires sauf circonstances exceptionnelles.

## LES QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

Les jeunes peuvent être qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

- Soit par leur place au Mérite Jeunes de juin.
- Soit à l'issue de la phase de sélection de la Ligue.

Le nombre de joueurs retenus automatiquement par leur place au Mérite Jeunes est :

- 40 benjamins garçons
- 30 benjamins filles
- 20 U12 garçons
- 10 U12 filles

Pour la phase qualificative de la Ligue, deux étapes pour être qualifié :

#### Étape 1 : Qualifications interdépartementales

Pour les classés aux mérites jeunes d'avril, cette étape n'est pas obligatoire, mais elle est conseillée, la compétition comptant pour les mérites jeunes.

#### Étape 2 : Qualifications Régionales

Le classement définitif est établi sur le total des 72 trous.

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

Les quotas retenus pour le Championnat de France des Jeunes sont les suivants :

- U12 Garçons : 8
- Benjamins Garçons : 4
- U12 Filles : 6
- Benjamines : 3

Ces quotas pourront être modifiés selon le principe d'une place flottantes pour toutes les catégories prévus dans le Vademecum Fédéral.



## LES GRANDS PRIX

Les demandes de wild cards doivent être faites à la Ligue **en même temps** que l'inscription (accompagnée impérativement du droit d'engagement) faite au club organisateur.

Ces demandes doivent être faites, par mail à la Ligue, au plus tard une semaine avant la date de clôture des inscriptions.

Les wild Cards destinées aux joueurs U16 pour les Grands Prix Jeunes et les Grands Prix, sont accordées par la Commission Sportive.

A la réception de la liste des inscrits, la Commission Sportive de la Ligue étudiera les demandes de wild cards en fonction du niveau de la liste des inscrits et de la catégorie calculée du Grand Prix. Il fera parvenir dans les 3 jours suivants la liste des wild cards.

## LES GRANDS PRIX JEUNES

La Commission Sportive de la Ligue attribuera les wild cards uniquement aux joueurs U10 qui ne rentrent pas dans le champ des joueurs.



## LE CALENDRIER

---

Le calendrier est disponible sur le site de la Ligue :

- [Par dates.](#)
- [Par type de compétition.](#)





## L'ÉDITION 2025

---

### CANDIDATURES A L'ORGANISATION D'ÉPREUVES POUR 2025

#### Epreuves Nationales

Pour 2025, la Fédération adressera une enquête aux clubs courant juin 2024 pour recueillir leurs souhaits. Elle envoie ensuite ses propositions à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en fonction du tableau des « Demandes Clubs » (réponse à l'enquête).

#### Epreuves de Ligue

Pour 2025, la Ligue enverra une enquête en juillet 2024 aux clubs. Elle concerne les compétitions de ligue, mais également les GP, Classics et Trophées.

### VADEMECUM

Tous vos commentaires sur le "Vademecum 2024" et toutes nouvelles propositions pour l'édition 2025, sont les bienvenus.

Merci de les adresser à la Ligue par mail [sportifs@liguegolfaura.com](mailto:sportifs@liguegolfaura.com) avec comme objet « Vademecum 2024 / 2025 ».

